



Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Ecole maternelle Les Croisettes

2 avenue Höhr Grenzhausen

21140 Semur en Auxois

Conseil d'école du mardi 9 juin 2020

Présents : Audrey Hemmer (directrice), Sandra Brugnion et Isabelle Duchenne (enseignantes)

Aurélie Roche, Stéphanie Fontaine, Céline Pickaerts, Aurore Petit, Virginie Goujon (parents délégués)

Anne Renaut (DDEN)

Catherine Sadon (Maire), Eric Baulot (adjoint aux affaires scolaires)

Excusés : Laurent Tonnellier (parent délégué)

Alain Niermont (IEN)

I. Point sur la reprise de l'école post-confinement

Afin de faire face à la crise sanitaire, l'école a fermé ses portes le 13 mars et la continuité pédagogique s'est mise en place dès la première semaine de confinement, via le site internet de l'école. Sur toute cette période, les enseignantes sont restées en contact avec leurs élèves (appels, mails, SMS).

Les parents d'élèves ont apprécié la formule d'envoi des activités par semaine.

Toutefois, il n'était pas toujours aisé pour les enseignantes d'ajuster les activités proposées car si beaucoup de parents ont donné des nouvelles de leur enfant, très peu ont fait de retour sur les activités.

Durant le confinement, l'école a été le lieu d'accueil pour la garde des enfants de soignants et assimilés. Plus de 35 enseignants se sont relayés pour assurer l'accueil d'une trentaine d'enfants, principalement du personnel hospitalier, tous les jours de la semaine, week-ends compris. Ce dispositif a été possible grâce à un partenariat accru entre l'école, la commune et la communauté des communes.

Catherine Sadon salue le travail effectué à l'école durant cette période et ajoute que des parents extérieurs ont apprécié le cadre agréable des locaux.

L'école a rouvert ses portes le 18 mai pour les GS et les enfants de soignants (de l'école uniquement). Une partie des locaux a été réservée à l'école du Rempart (du 18 mai au 4 juin) pour faciliter la reprise sur l'ensemble des écoles semuroises. Les MS sont rentrés le 4 juin et les PS le 8 juin. Le protocole sanitaire prévoyait un accueil par groupes de 10 enfants en GS et MS et 5 enfants en PS, 2 jours par semaine. Les locaux ont été réaménagés pour garantir au

maximum les règles de distanciation sociale. Les gestes barrières ont fait l'objet d'un apprentissage spécifique. Les enseignantes ont été également particulièrement attentives au bien-être psychologique des élèves.

Ce retour à l'école a concerné :

11 PS sur 20

12 MS sur 25

20 GS sur 30

Soit 65% des effectifs.

Les enseignantes restent sans nouvelle de certains enfants, que ce soit pendant et après le confinement, malgré plusieurs tentatives de contact.

II. Préparation de la rentrée 2020

Eric Baulot informe de la création d'une commission municipale chargée des inscriptions des enfants dans les écoles. Cette commission réunit le maire et son adjoint, une conseillère municipale et les directrices des écoles publiques. Elle a pour but d'affecter les enfants dans les écoles, selon des critères lisibles par tous, le premier étant le lieu d'habitation.

Après la réunion de la commission, les effectifs pour la rentrée 2020 sont les suivants :

TPS	PS	MS	GS
2	25	20	26

Soit un effectif total de 73 élèves (71 sans les TPS).

Afin d'équilibrer les effectifs dans les classes, les classes seront organisées comme suit :

27 TPS-PS avec Audrey Hemmer

23 MS-GS avec Sandra Brugnon

23 MS-GS avec Isabelle Duchenne.

Toutefois, cette organisation pourra être changée à la rentrée, en fonction des effectifs.

En 2020-2021, la mairie mettra en disposition de l'école 3 agents (une par classe) toute la journée.

La matinée découverte pour les futurs TPS et PS devait avoir lieu le samedi 20 juin, mais elle ne pourrait pas se tenir dans les conditions initiales. Elle est reportée au samedi 27 juin et remplacée par une visite seule de l'école, sur rendez-vous.

L'Espace Numérique de Travail (ENT) qui rassemblera le site internet de l'école et le cahier de liaison numérique devrait être opérationnel avant octobre 2020.

III. Élections de parents 2020 : vote par correspondance

Le conseil d'école vote à l'unanimité le vote par correspondance comme unique moyen de vote aux élections de délégués de parents à partir de l'année 2020-2021.

IV. Réflexion sur les travaux à réaliser à moyen terme

La mairie accorde un budget de 45 euros par élève pour les fournitures et autre matériel de classe.

Elle achète également des tapis de gym individuels pour la motricité (budget de 380 euros).

La chaudière devrait être changée prochainement pour permettre un usage plus économe en énergie.

Les enseignantes demandent à ce que la pose des rideaux se poursuivent dans les classes, à ce qu'une réflexion soient engagée concernant la réfection des sanitaires enfants (avec notamment l'arrivée d'eau chaude) et de l'insonorisation des salles. La mairie invite la directrice à se rapprocher des services techniques pour établir des devis.